

COMMUNIQUE DE PRESSE

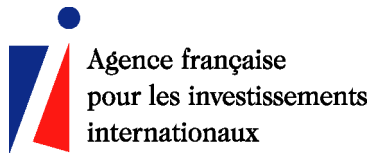
L'AFII muscle son réseau à l'étranger avec des partenariats

Paris, le 12 janvier 2010 – En présence de M. Michel Mercier, Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire et de Mme Anne-Marie Idrac, Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur, l'Agence française pour les investissements internationaux représentée par M. David Appia, son Président, signe ce jour, à Bercy, des conventions de partenariat avec le Comité national des conseillers du commerce extérieur (CNCCEF), représenté par son Président, M. Bruno Durieux, et l'Union des Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger (UCCIFE), représentée par son Président, M. Pierre Antoine Gailly.

Ces partenariats ouvrent la voie à une collaboration autour de deux axes :

- la promotion de l'image économique de la France à l'étranger, au travers d'un partage d'information sur les atouts du « site France » et sur les politiques publiques de nature à renforcer l'attractivité de notre pays. L'enjeu est important, dans une période où la concurrence entre territoires européens s'est renforcée, les projets d'investissement étrangers contribuant à la création et à la sauvegarde d'emplois, à la R&D et à l'exportation.
Les signataires mobiliseront leurs réseaux respectifs pour diffuser et relayer auprès des communautés d'affaires étrangères une information actualisée et argumentée sur les facteurs d'attractivité de la France. Des collaborations pourront être nouées à l'occasion d'évènements internationaux.
- une meilleure connaissance des enjeux et des acteurs de l'investissement international, en tirant parti de l'expérience qu'ont des marchés étrangers les Conseillers du commerce extérieur et les Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger.
L'AFII les associera à la réflexion conduite annuellement sur les mesures permettant de renforcer l'attractivité des territoires français, dont l'identification repose en large part sur les expériences, témoignages et perceptions des communautés d'affaires étrangères.

« Cette coopération entre nos réseaux marque une nouvelle étape dans le renforcement de l'action française à l'international. L'image économique de la France à l'étranger reste parfois brouillée par des préjugés et des clichés. Il importe de corriger ces décalages et de promouvoir, ensemble, l'image d'une France ouverte, innovante et réactive, qui était en 2008 le second pays d'accueil des investissements directs étrangers dans le monde. », relève David Appia, Président de l'AFII.



L'agence française pour les investissements internationaux (AFII) est l'agence nationale chargée de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux. L'AFII facilite la réalisation de votre projet en France. Elle est l'organisme économique de référence sur l'attractivité et l'image de la France. L'agence s'appuie sur un réseau international, national et territorial. L'AFII travaille en partenariat étroit avec les agences régionales de développement économique pour apporter un service personnalisé aux investisseurs. *Pour plus d'informations, consultez www.afii.fr*

Contacts Presse :

Cynthia.ods@afii.fr – severine.dumontier@afii.fr

Le Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF). Hommes et femmes d'entreprises, choisis pour leur expérience à l'international, les Conseillers du commerce extérieur de la France sont nommés pour 3 ans par décret du Premier ministre sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur. Depuis 110 ans, ils mettent bénévolement leur expérience au service de la présence économique française dans le monde en informant et conseillant les pouvoirs publics, en accompagnant les PME et en favorisant le contact « école-entreprise ». *Pour plus d'informations, consultez <http://www.cnccef.org>*

Contacts Presse :

mboswell@cnccef.org

Les Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Étranger (CCIFE), présentes dans 78 pays, sont des associations d'entrepreneurs qui constituent un réseau mondial de 25.000 entreprises françaises et étrangères. Les CCIFE se caractérisent par leur nature binationale et leur fort ancrage sur le terrain, à travers leurs membres. Véritables plates-formes de services et de mise en contact, les CCIFE ont pour vocation première d'animer les communautés d'affaires franco-étrangères, à travers l'organisation d'une grande variété d'événements, mais également d'accompagner sur un plan très opérationnel les entreprises françaises dans leur développement international, en les aidant à trouver des partenaires ou à s'implanter durablement sur un marché. *Pour plus d'informations, consultez www.uccife.org et le nouveau site d'information de l'UCCIFE : www.francemondexpress.fr*

Contact presse :

aoeser@uccife.org